

ADUX

ADVERTISING AND USER EXPERIENCE

Paris, le 11 février 2018, 18h00

Augmentation de capital consécutive à l'attribution gratuite d'actions AdUX

Code ISIN : FR0012821890

Code mnémonique : ADUX

CADRE DE L'OPERATION

Autorisation de l'opération

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 4 mai 2017, dans sa vingt-et-unième résolution a autorisé le Conseil d'Administration de la société AdUX (ci-après la « Société ») à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre, au profit de bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel ou mandataires sociaux (ci-après « l'Autorisation »).

La durée de validité de l'Autorisation a été fixée à trente-huit mois à compter du 4 mai 2017.

Décisions d'attribution

Le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'attribution gratuite d'actions dans les conditions définies aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce par décisions en date du 4 mai 2017 « Plan d'Attribution A » et du 12 décembre 2017 « Plan d'Attribution B ».

CARACTERISTIQUES DES PLAN D'ATTRIBUTION

Bénéficiaires et nombre d'actions attribuées par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 17 500 actions au titre du Plan d'Attribution A et 39 000 actions au titre du Plan d'Attribution B au profit de membres du personnel (ci-après « les Bénéficiaires »).

www.adux.com



ADUX

ADVERTISING AND USER EXPERIENCE

Durée des Périodes d'Acquisition et de Conservation

Plan d'attribution A :

La Période d'Acquisition est fixée à vingt-et-un (21) mois à compter de la décision d'attribution des actions par le Conseil d'Administration. Les actions seront soumises à une Période de Conservation fixée à trois (3) mois à compter de la date d'Attribution Définitive.

Plan d'attribution B :

La Période d'Acquisition est fixée à une (1) année à compter de la décision d'attribution des actions par le Conseil d'Administration. Les actions seront soumises à une Période de Conservation fixée à une (1) année à compter de la date d'Attribution Définitive.

Conditions d'Attribution Définitive

Le transfert de la propriété des actions est soumis à la réalisation des conditions suivantes :

- une condition de présence au sein de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce pendant la Période d'Acquisition, sauf exceptions prévues par le Plan,
- l'acceptation par les Bénéficiaires de l'ouverture d'un compte nominatif pur dans les registres de la Société portant mention de l'indisponibilité des actions pendant la Période de Conservation.

Droits attachés aux actions

A l'issue de la Période d'Acquisition, les actions livrées à chaque Bénéficiaire donneront droit à l'exercice des mêmes prérogatives que les autres actions de la Société, y compris pendant la Période de Conservation, elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et toutes les décisions des assemblées générales seront opposables aux Bénéficiaires.

Les Bénéficiaires seront titulaires du droit de participer aux assemblées et d'y voter, du droit de communication et du droit aux dividendes.

A l'issue de la Période de Conservation, les Bénéficiaires auront le droit de vendre les actions dans le respect de la réglementation applicable.

ADUX

ADVERTISING AND USER EXPERIENCE

COTATION DES ACTIONS DEFINITIVEMENT ATTRIBUEES

Attribution définitive

La liste définitive des Bénéficiaires a été établie et le nombre d'actions à attribuer définitivement a été arrêté à 56.500.

Ces actions seront créées. Le montant définitif de l'augmentation de capital correspondra aux 56.500 actions précitées multiplié par la valeur nominale d'une action de la Société, soit 1,50 euro.

L'augmentation du capital social de la Société d'un montant nominal de 84.750 euros est constatée par le Conseil d'Administration en date du 8 février 2019.

Les articles 6 « Formation du Capital » et 7 « Capital Social » des statuts de la Société seront mis à jour en conséquence.

Prochaines communications financières

Chiffre d'Affaires annuel 2018, le mardi 19 février 2019 après bourse.

À propos d'AdUX

Pionnier du secteur, AdUX est un spécialiste européen de la publicité digitale et de l'expérience utilisateur. Présente dans 7 pays européens, la société AdUX a réalisé un chiffre d'affaires de 34 millions d'euros en 2017. Indépendante depuis sa création, la société est cotée sur le compartiment C de Euronext Paris et détient le label « Entreprise Innovante ». Ce label offre, pour une durée de 3 ans, la possibilité pour les Fonds Communs de Placement pour l'Innovation (FCPI) d'investir dans le capital d'AdUX, et pour leurs souscripteurs de bénéficier des avantages fiscaux correspondants.

Code ISIN : FR 0012821890 / LEI : 969500IIE66C3CFB1K57 / Mnémo : ADUX

Plus d'informations sur www.adux.com et infofin@adux.com

Suivez-nous sur Twitter : @AdUX_France

LinkedIn : http://www.linkedin.com/company/adux_fr

AD.UX

ADVERTISING AND USER EXPERIENCE

Contact investisseurs et analystes

infofin@adux.com

Contact Presse

Antidox

Nicolas Ruscher

nicolas.ruscher@antidox.fr

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que AdUX Group estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. AdUX Group opère dans un secteur des plus évolutifs au sein duquel de nouveaux facteurs de risques peuvent émerger. AdUX Group ne prend en aucune manière l'obligation d'actualiser ces déclarations de nature prévisionnelle en fonction de nouvelles informations, événements ou autres circonstances.
